

| Thème | Territoire | Fiche-bonne pratique | |
|---------------------------|----------------|----------------------|----------------------|
| Énergie pour le transport | Ville de Tours | Référence : 37_ET_02 | Date : Décembre 2012 |

Autociti à Tour(s) Plus



Source : <http://autociti.coop/>



| | |
|----------------------------|--|
| Historique/Contexte | <p>Pour la ville de Tours, l'utilisation de la voiture individuelle a longtemps été la principale réponse aux besoins de mobilité exprimés par la population.</p> <p>Sans vouloir chasser la voiture des villes, il est apparu nécessaire de développer une offre alternative et complémentaire au tout-automobile.</p> <p>La politique conduite par la ville de Tours et plus largement par le SITCAT a produit les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le réseau Fil Bleu, qui a bénéficié d'une complète restructuration, transporte plus de 25 millions de voyageurs par an -La mise en service du tramway en 2013 permettra de conforter l'utilisation des transports en commun sur le territoire -le développement de l'intermodalité, avec le train mais aussi avec le réseau Fil Vert porté par le Département participe de ce développement <p>« Autociti » est le dernier-né de ce bouquet de mobilités : il s'agit du service qui propose une prestation d'autopartage aux habitants.</p> <p>L'autopartage se développe à petite vitesse dans l'hexagone : 2 500 utilisateurs à Strasbourg, 1 500 à Marseille, 1 100 à Bordeaux... pour une dizaine de milliers d'utilisateurs dans toute la France.</p> <p><i>«Le concept a quinze ans en Suisse et réunit 100 000 autopartageurs. »</i></p> |
| Calendrier | Avril 2012 : mise en service d'Autociti |
| Territoire | Ville de Tours |
| Maître d'ouvrage | SITCAT – Tour(s)Plus |
| Maître d'œuvre | <p>La Société Autopartage Tours Centre a été créée pour exploiter le service sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Première SCIC SA à capital variable constitué sur le département d'Indre et Loire, ce statut juridique innovant permet d'associer des partenaires multiples. Le capital de départ a été fixé à 73000 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> – France-Autopartage (40 %), – Macif Participation (27 %), – Sitcat (20 %), – Réseau Régional d'Economie Solidaire Crésol (3 %), – Voiture Autrement Lyon (7 %), – Club tourangeau d'Investissement et de Gestion Alternative de l'Épargne Solidaire POLLEN (1 %), – Salariés : Nicolas Guenro (1 %) et Vivien Dupuet (1 %). <p>Le sociétariat est ouvert aux usagers (part sociale à 500 euros). Le capital déposé par les usagers sociétaires constituera à terme la</p> |

| | |
|---|---|
| | majorité du capital de la SCIC. |
| Objectifs | -décongestionner les quartiers où l'automobile est trop présente -développer l'offre en mobilité -répondre aux besoins occasionnels |
| Contenu | L'auto-partage est la location en libre service de véhicules partagés en contrepartie d'un abonnement et d'une facturation à l'heure et au kilomètre. L'autopartage est une alternative à la possession d'une voiture personnelle pour des besoins occasionnels (1/2 h à 2 jours). L'autopartage permet à partir d'un abonnement (12€ par mois) de disposer de l'un des 12 véhicules répartis sur six stations en hyper centre : -"Jean-Jaurès" (face à la Société Générale boulevard Heurteloup), -"Grammont-Michelet" au niveau du 34bis avenue de Grammont, -"gare" au 12 rue Edouard Vaillant, -"Cathédrale-Sicard" au 2 place François Sicard, -"Vieux-Tours Constantine" au 27 rue de Constantine -"Halles" à l'angle de la place Gaston Pailhou et de la rue des Trois Ecritoires. |
| Difficultés | La principale difficulté réside dans le changement de comportement des citoyens vis-à-vis de leur mobilité. Les adhésions des usagers ne sont pas instantanées et demandent un long temps de maturation. |
| Sensibilisation | Événements grands publics, réunions publiques, |
| Coût de l'opération | Détermination en cours |
| Financeurs | Subventions de fonctionnement : SITCAT – ADEME Emprunts : CENTRE ACTIF – CREDIT COOPERATIF |
| Dispositif-cadre | Plan Énergie-Climat |
| Finalités du développement durable | -Lutte contre le changement climatique -Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources -Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations -Épanouissement de tous les êtres humains -Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables |
| Évaluation | 100 usagers et 15 sociétaires au 31/12/2012 |
| Singularité | 1er service d'auto-partage en région Centre |
| Contacts | Vivien Dupuet, v.dupuet@autociti.coop |
| Rédacteur | Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50 |



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

CENTRE

le Grenelle Environnement